

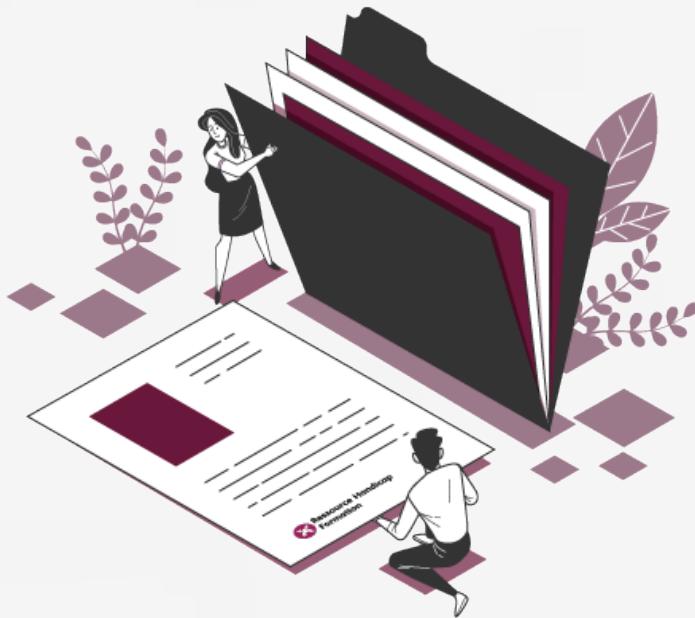


Ressource Handicap  
Formation

# DOSSIER DE SYNTHÈSE

## Notre Politique Accessibilité

dossier généré le : 17/03/2025



Nom de la structure : **Thais CALLES-FORT**

Numéro Siret : **52137814100027**

Numéro NDA : **76341044834**

Personne ayant généré le dossier : **Thais CALLES-FORT**

Code de vérification de l'attestation : <https://occitanie.rhf-accessibilite.fr/espace-personnel/verification-attestation-structure/81bb722c0f4df4307096c211e6deaabd>

# NOTRE AUTO-POSITIONNEMENT

---

## ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

### 1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous

#### 1.1 Avez-vous défini une politique accessibilité pour faciliter l'inclusion des apprenants en situation de handicap au sein de votre organisme ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Nous avons un entretien avec chaque nouveau stagiaire pour connaître leurs besoins, niveau dans la langue cible et possible aménagement qui doit être prise en compte dans la formation ou certification dû à un handicap.

Eléments observables :

Dans notre organisme de formation, nous sommes capables de faire plusieurs aménagements pour rendre plus accessible la formation ou la certification. Comme, un tiers temps, aménagements de polices dans nos ressources pédagogiques, aménagement de contenu, car nos formations sont individualisées et personnalisées.

#### 1.2 Un référent handicap est-il nommé et dispose-t-il des conditions lui permettant d'exercer pleinement sa mission ?

Niveau de réalisation : 40 %

Réalisations/actions conduites :

Nous avons désigné un référent handicap. Défini des fiches des missions. Nous avons identifié les besoins de formation pour le référent handicap et nous sommes engagés à y répondre et le référent handicap participe aux actions de formation proposées sur le territoire.

Eléments observables :

Nous avons une procédure à suivre et un contacte pour faire les aménagements nécessaires si besoin.

#### 1.3 Avez-vous mis en place une organisation opérationnelle, prenant appui sur votre référent handicap, pour mettre en œuvre votre engagement au progrès dans l'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 40 %

Réalisations/actions conduites :

Étant donné que notre organisme et une entreprise individuelle avec un conjoint collaborateur, les temps de réflexion se font or cas par cas.

Eléments observables :

La communication est facile, car notre équipe pédagogique est très réduite.

#### 1.4 Collaborez-vous avec un réseau d'acteurs internes et/ou externes pour venir en appui de votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 30 %

Réalisations/actions conduites :

Le référent handicap suit en continu une veille des webinaires et rencontre pour actualiser ses connaissances en matière de handicap avec les acteurs du territoire. Nous disposons d'une liste de relais pour orienter les personnes et nous avons commencé une démarche d'engagement et amélioration pour l'accessibilité avec Occitanie RHF.

Eléments observables :

Il y a des éléments concrets comme l'auto-positionnement qui nous permet de nous autoévaluer par rapport à notre engagement pour l'accessibilité.

## 2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs

### 2.1 Informez-vous et sensibilisez-vous l'ensemble de vos collaborateurs pour leur permettre d'être acteurs de votre démarche de progrès en matière d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 70 %

Réalisations/actions conduites :

Action 2024 : suivi de la formation socle sur deux jours.

Le référent handicap est alerté en cas de survenance de nouveaux besoins au cours parcours de formation.  
(réévaluation des besoins, anticipation des ruptures, réévaluation de la durée et du rythme de la formation)

Les équipes pédagogiques ont connaissance des obligations légales, de proposer des adaptations (durée / rythme /méthodes /supports pédagogiques) pour répondre aux besoins spécifiques de personnes en situation de handicap.

Les collaborateurs participent aux temps de sensibilisation et de formation proposés en région. (par l'Agefiph, la Ressource Handicap Formation ou autres acteurs)

Eléments observables :

Élément observable 2024 : attestation de présence de la formation socle.

Nous sommes capables de faire des aménagements de durée, de rythme, méthodes et support pédagogiques dans nos formations pour y répondre aux obligations légales et aux besoins de nos stagiaires. Nous faisons un protocole individuel de formation pour chaque apprenant de façon individualisé.

## 3 - Dynamique de progrès continu

### 3.1 Organisez-vous le suivi quantitatif et qualitatif de vos pratiques d'accueil et d'inclusion en associant la communauté des apprenants et l'ensemble de vos partenaires ?

Niveau de réalisation : 40 %

Réalisations/actions conduites :

Nous suivons le suivi de la satisfaction des apprenants sur la mise en œuvre de la politique handicap et de la démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap, ainsi que pour la totalité des apprenants.

Nous organisons le suivi et la mesure de la satisfaction de vos partenaires concernant l'accueil des apprenants en situation de handicap et l'adaptation des parcours de formation et pour le reste des apprenants.

Nous partageons des informations recueillies avec les apprenants, vos partenaires, vos collaborateurs sur le site web de Doc'Langues

Nous valorisons le bilan qualitatif et les indicateurs de satisfaction sur notre site Internet.

Eléments observables :

Nous sommes en mesure de communiquer le taux de satisfaction de nos apprenants en général, ainsi que pour les apprenants en situation de handicap.

### 3.2 Organisez-vous une veille sur vos obligations réglementaires concernant le handicap et l'accessibilité ?

Niveau de réalisation : 20 %

Réalisations/actions conduites :

Le référent handicap suit une veille sur les obligations légales en matière de formation

Eléments observables :

Notre organisme de formation est informé par la voie d'une suscription à plusieurs Newsletters de changements en matière de formation et emploi. Comme la newsletter du ministère de l'Économie, la newsletter d'ARAPL

## 4 - Accessibilité du bâti

**4.1 Etes-vous en mesure d'attester du respect des règles de sécurité et d'accessibilité pour l'ensemble des locaux dans lesquels se déroulent vos actions de formation ?**

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Nous ne disposons pas de locaux et nos formations sont pour la plupart en ligne, mais si la formation est en présentiel, nous avons établi une checklist pour vérifier l'accessibilité des locaux.

Eléments observables :

Checklist d'accessibilité quand la formation est en présentiel et dans une entreprise.

**5 - Accessibilité numérique et pédagogique**

**5.1 Avez-vous organisé l'accessibilité aux informations et contenus pédagogiques ?**

Niveau de réalisation : 80 %

Réalisations/actions conduites :

-Rendez-vous avec Aline Dumont pour connaître les diapositives disponibles dans le cadre d'une demande d'aide pour des adaptations.  
- Une multimodalité dans les parcours de formation des apprenants.  
- Une digitalisation/numérisation des supports pédagogiques pour favoriser leur adaptation et leur transmission en amont des modules de formation.  
- Une personnalisation du rythme des apprentissages et de la durée de la formation.  
- Une utilisation d'une pluralité de méthodes pédagogiques interactives pour limiter la fatigabilité et en rendant les apprenants acteurs de leur formation.  
(supports de présentation, vidéos, classe virtuelle...)  
Des rythmes pédagogiques adaptés

Eléments observables :

Nos formations ont un taux de satisfaction quasi parfait de 4,95/5 sur la plateforme EDOF et un taux de 100% de réussite avec les certificateurs comme le DCLEP.

**5.2 Avez-vous recensé le matériel disponible susceptible de réduire les situations de handicap ? (matériel, mobilier, outils, logiciels...)**

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

Nous avons reçu un email de la part d'Aline Dumont avec le kit minimum d'accessibilité pour un OF, une guide pas à pas pour formuler une demande d'aide sur le portail DIGIT'HALL de l'Agefiph, et le lien pour la plateforme de prêt de matériel.

Nous ne disposons pas d'une liste des matériels disponibles.

Eléments observables :

Email d'Aline Dumont avec le kit minimum d'accessibilité pour un OF, une guide pas à pas pour formuler une demande d'aide sur le portail DIGIT'HALL de l'Agefiph, et le lien pour la plateforme de prêt de matériel.

Nos formations sont pour la plupart en ligne donc pour le moment les outils susceptibles de réduire les situations de handicap n'ont pas été nécessaires.

**5.3 Avez-vous organisé l'accessibilité aux tests d'entrée/positionnement, aux évaluations et le cas échéant, aux examens ?**

Niveau de réalisation : 70 %

Réalisations/actions conduites :

- Nous communiquons sur notre site Internet, supports... la possibilité de bénéficier d'une adaptation des tests de positionnement ou d'entrée.
- Nous avons un accueil individualisé pour assister la personne en situation de handicap avec un entretien personnalisé.
- Nous identifions les règles pour les évaluations avec leurs aménagements, car nous nous occupons des inscriptions aux tests de nos stagiaires.

Eléments observables :

Un taux de réussite de 100% pour nos stagiaires dans leurs tests de certifications

## 6 - Communication externe

### 6.1 Communiquez-vous auprès du public sur votre politique d'accessibilité et votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

Nous disposons d'éléments facilitant l'arrivée de l'apprenant : informations sur les possibilités d'adaptations.

Eléments observables :

### 6.2 Informez-vous l'ensemble de vos partenaires (SPE, employeurs, région, OPCO...) sur les modalités et contenus de votre démarche d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap ?

Niveau de réalisation : 30 %

Réalisations/actions conduites :

Nous disposons d'une liste actualisée de contacts partenaires de notre politique d'accueil et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

Nous pensons à intégrer dans nos communications à destination des partenaires de l'emploi, du handicap... les engagements et les moyens en place pour accueillir les apprenants en situation de handicap et prendre en compte leurs besoins.

Eléments observables :

- Nous sommes en capacité d'intégrer différents types d'aménagement dans nos formations.

## S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT

### 7 - Identification des publics et repérage des situations de handicap

#### 7.1 Avez-vous mis en place un process de repérage des situations de handicap dès l'accueil et tout au long du parcours de l'apprenant ?

Niveau de réalisation : 40 %

Réalisations/actions conduites :

- Procédures d'accueil et de suivi des publics, le repérage des apprenants bénéficiaires de l'obligation d'emploi.
- 1?? recueil d'informations utiles et à l'analyse des besoins singuliers de l'apprenant.
- Procédure de récupération du consentement de la personne en situation de handicap pour transmettre les informations qui la concerne aux équipes internes.
- Procédure de récupération du consentement de la personne en situation de handicap pour transmettre les informations qui la concerne aux équipes internes.
- Procédure permettant aux apprenants en situation de handicap de consulter, modifier et demander la destruction des données confidentielles les concernant.

Eléments observables :

Nous prenons les mesures nécessaires pour stocker selon le RGPD les données sensibles de nos apprenants.

## **8 - Définition concertée des besoins de l'apprenant**

**8.1 Recherchez-vous systématiquement les parties prenantes (internes/externes) à associer pour construire le parcours de formation personnalisé et adapté de l'apprenant, en centre et en situation professionnelle (période de stage ou alternance) ?**

Niveau de réalisation : 20 %

Réalisations/actions conduites :

Nous faisons un entretien individuel pour connaître les besoins de nos apprenants et identifier les situations de handicap.

- Nous disposons d'une liste des acteurs et partenaires du handicap mobilisables — le référent handicap les a rencontrés.

Eléments observables :

Nous disposons des contacts de personnes partenaires mobilisables pour les aménagements dans nos formations.

**8.2 Organisez-vous des temps de rencontre afin de définir de manière concertée les besoins d'adaptation en centre et en situation professionnelle (période de stage ou alternance) ?**

Niveau de réalisation : 30 %

Réalisations/actions conduites :

- Nous proposons des temps d'échanges en commun pour évaluer les besoins de l'apprenant, en associant l'ensemble des parties prenantes.
- Nous recueillons systématiquement l'accord de la personne et lui présentez les étapes de la démarche d'adaptation de son parcours de formation.
- Nous utilisons la grille d'évaluation des besoins des apprenants en situation de handicap, proposée par l'Agefiph.
- Méthodologie d'analyse concertée des risques de limitation de participation et d'activité pour l'apprenant. (support méthodologique)
- Nous faisons le lien entre contraintes et exigences de formation pour envisager des mesures correctives, travaux d'accessibilité, achat de matériel de compensation ou aménagements pédagogiques...

Eléments observables :

## **9 - Mise en place & suivi des adaptations**

**9.1 Mettez-vous en place les adaptations utiles à toutes les étapes de la formation (tests de sélection, positionnement, déroulement de la formation, période en entreprise, évaluation) ?**

Niveau de réalisation : 20 %

Réalisations/actions conduites :

- Modularisation du parcours, entretiens individuels de suivi, mesure d'acquisition des connaissances et compétences.
- Réflexion et une mise en œuvre des aménagements nécessaires à la compensation de la situation de handicap à toutes les étapes du parcours (en intégrant les conditions de passation des positionnements/tests à l'entrée en formation et les temps en situation professionnelle

Eléments observables :

- Un taux de satisfaction de presque 100 % et un taux de réussite de 100% dans les certifications de nos apprenants en général.

**9.2 Organisez-vous le suivi du parcours de l'apprenant et des adaptations réalisées en associant l'ensemble des partenaires (internes/externes) du parcours de formation ?**

Niveau de réalisation : 30 %

Réalisations/actions conduites :

- enquête de satisfaction mi-parcours

Eléments observables :

- Nous re-évaluons les besoins de nos apprenants pendant la formation.

## 10 - Bilan du parcours

### 10.1 A l'issue de la formation, réalisez-vous un bilan individualisé du parcours de formation et des adaptations mises en place avec l'apprenant et les acteurs clés du parcours de formation ?

Niveau de réalisation : 10 %

Réalisations/actions conduites :

- Bilan du parcours et des adaptations

Eléments observables :

- Le protocole de formation individualisé nous a permis d'avoir un bilan du parcours et des adaptations de l'apprenant.

### 10.2 En cas d'abandon de la formation, les causes de la rupture sont-elles analysées ?

Niveau de réalisation : 20 %

Réalisations/actions conduites :

Nous analysons les motifs de rupture en associant l'ensemble des parties prenantes.

Eléments observables :

Un taux de rupture très bas.

## 11 - Suivi post-formation

### 11.1 Identifiez-vous les données relatives aux apprenants en situation de handicap dans tous vos indicateurs de performance et de résultats ?

Niveau de réalisation : 50 %

Réalisations/actions conduites :

- Tableau du parcours des stagiaires avec identification des adaptations nécessaires.  
- Intégrer le suivi des parcours des apprenants en situation de handicap dans l'ensemble de nos outils de reporting et de suivi "pour tous"

Eléments observables :

- Inclusion d'un tableau pour identifier les adaptations nécessaires aux stagiaires.  
- Un taux de réussite très élevé

## NOTRE PLAN DE PROGRÈS

---

### ORGANISER UNE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

#### 1 - Cadre et organisation d'une accessibilité pour tous

Objectif de progrès : Améliorer l'identification des personnes qu'ont besoin des adaptations.

Actions à conduire pour progresser : Amélioration de la fiche premier contact pour identifier les personnes qu'ont besoin des adaptations.

Temporalité de réalisation : Dans les 3 prochains mois

Indicateur de réalisation : Document WORD : fiche de premier contact.

## **2 - Mobilisation & Professionnalisation des collaborateurs**

<u>Objectif de progrès :</u>	Continuer la monté en compétences de la référente handicap
<u>Actions à conduire pour progresser :</u>	Atelier avec l'agefiph - RHF pour approfondir les compétences de la référente handicap.
<u>Temporalité de réalisation :</u>	Au cours de l'année
<u>Indicateur de réalisation :</u>	Attestation de présence à l'atelier.

## **S'ADAPTER A CHACUN - PARCOURS DE L'APPRENANT**

### **10 - Bilan du parcours**

<u>Objectif de progrès :</u>	Améliorer le pilotage des adaptations qu'ont été proposées pendant les parcours de formation.
<u>Actions à conduire pour progresser :</u>	Contact à froid pour connaître si les adaptations proposées étaient adaptées en contenu et temporalité.
<u>Temporalité de réalisation :</u>	Au cours de l'année
<u>Indicateur de réalisation :</u>	Tableau récapitulatif avec la réponse des stagiaires à l'appel fait pour savoir si les adaptations étaient adéquates par rapport au temps et leur contenu.